

Refuges pour adultes.—Les statistiques figurant sous cette rubrique se rapportent à tous les adultes hospitalisés dans tous les refuges de ce genre établis dans chaque province. Cette catégorie embrasse les refuges, les refuges et asiles de comté et de municipalité, les asiles des pauvres, les hospices, les institutions de rétablissement et les établissements d'apprentissage. Toutefois, les chiffres ci-dessous ne reflètent aucunement le paupérisme existant dans chaque province, le système d'administration provinciale n'étant pas uniforme. Les tableaux détaillés sur le recensement des refuges pour adultes effectué en 1931 seront publiés sous peu.

6.—Statistique des refuges et asiles pour adultes (par provinces), 1930 et nombre des hospitalisés au 1er juin 1931.

Énumération.	I.P.E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta.	C.B.	Canada.
Nombre d'institutions.....	1	13	17	58	76	5	—	1	8	179
Nombre faisant rapport.....	1	12	17	58	76	5	—	1	8	178
Population hospitalisée—										
Total, 1er janvier 1930.....	70	477	558	3,189	4,972	298	—	46	353	9,963
Admissions au cours de 1930.....	15	161	268	1,543	2,647	199	—	12	184	5,029
Départs au cours de 1930.....	4	109	171	962	2,133	114	—	16	143	3,652
Décès au cours de 1930.....	11	48	73	472	621	45	—	2	35	1,307
Total, le 31 décembre 1930.....	70	481	582	3,298	4,865	338	—	40	359	10,033
Hospitalisés le 1er juin 1931.....	62	436	605	3,355	4,864	381	—	40	368	10,111

Institutions pour incurables.—Bien que ces institutions s'occupent des soins en général, du traitement médical et chirurgical des personnes souffrant de maladies chroniques et incurables, la nature de ces services est telle qu'il faut en faire une classification spéciale, un grand nombre d'hôpitaux pour incurables recevant ces derniers aussi bien que des vieillards, des pauvres, voire des orphelins.

En ce qui concerne les hôpitaux généraux, il s'agit de guérir le malade de façon qu'il puisse reprendre son occupation accoutumée au plus tôt possible. Quant aux hôpitaux et refuges pour incurables, ils s'occupent des malades affligés de maux d'ordre permanent et qui ne pourront jamais gagner leur vie. Le mouvement de cette population y est plutôt lent, car sa diminution n'est généralement attribuable qu'à la mort. Le genre de soins qu'on y donne diffère de celui des hôpitaux généraux, en ce que les hospitalisés ont des tendances à "s'institutionnaliser" et que leur état ne nécessite pas, d'ordinaire, de fréquentes visites médicales.

Le tableau 7 donne les chiffres les plus importants sur les institutions de ce genre.